

Projet de modernisation et d'extension de la gare SNCF de Saint-Nazaire : les travaux commencent



Parvis Sud - Cabinet Seura

Dossier de presse



Le projet de modernisation et d'extension de la gare ferroviaire de Saint-Nazaire entre dans sa phase de travaux

Le projet de modernisation et d'extension de la gare ferroviaire de Saint-Nazaire se concrétise. Au terme des études de conception, il entre désormais en phase de travaux.

Les travaux de modernisation et d'extension de la gare ferroviaire de Saint-Nazaire ont débuté. Première étape du programme de travaux : l'aménagement du parking Nord, pour une durée de 14 mois.

Après une période de large concertation en 2014, qui a confirmé la satisfaction des habitants et la cohérence du programme, la CARENE Saint-Nazaire agglomération, l'Etat, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, la Ville de Saint-Nazaire, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions, ont convenu, par protocole d'accord cadre, du lancement de l'opération de modernisation et d'extension de la gare de Saint-Nazaire. Dès lors, les partenaires ont mis en oeuvre les procédures de sélection de leurs équipes de maîtrise d'oeuvre et engagé la production des études de conception.

Dès à présent, le site va être entièrement réaménagé, tout en restant fonctionnel et accessible le temps du chantier. À la clé, un nouveau souffle pour les 800 000 passagers qui empruntent chaque année ce bâtiment emblématique de Saint-Nazaire, appelé à devenir le centre d'un pôle multimodal de premier plan à l'échelle métropolitaine.

Les travaux ont débuté

SNCF Réseau a déjà réalisé un certain nombre de travaux : le dévoiement des caténaires, la pose d'un heurtoir sur les voies et la fermeture du quai 3 aux voyageurs à partir du mois de juin. Les travaux dans le hall démarreront à partir du mois de juin également.

Ces travaux en gare de Saint Nazaire ne provoquent aucune annulation de train. L'exploitation a été repensée pour limiter tout impact sur les trains TER et TGV et Interloire.

Les travaux d'aménagement de l'accès Nord (parking Nord et création d'un parvis) de la gare ont commencé. Il s'agit : du terrassement et du revêtement des voiries et des espaces de stationnement, de la pose de bordures et d'équipements de voirie, de la création des ouvrages réseaux, de l'aménagement de noues d'eaux pluviales et d'espaces verts.

L'accès au parking Nord perturbé

Pendant les travaux, l'accès au parking Nord sera fortement perturbé. Dès le démarrage des travaux, l'offre de stationnement sera réduite sur certaines périodes (environ 150 places disponibles). Les usagers sont invités à utiliser les parkings réglementés se trouvant au Sud de la gare. Les parcours des piétons seront déviés et accompagnés avec la mise en place d'une signalisation dédiée.



LÉGENDE

-  Stationnement par horodateur (30 minutes gratuites, et gratuit de 12h à 14h)
-  Parking en travaux à partir du 15 mai
-  Parkings payants (1^{re} heure gratuite et gratuit de 12h à 14h)
-  Parking abonnés TER & Métrocéane
Pour les titulaires d'un abonnement combiné TER+Stran en cours de validité (métrocéane ou pratik+Stran), un accès au parking Sernam est autorisé sans supplément de prix (les badges sont disponibles auprès de la Stran, espace mobilité 6 place Pierre Sémard, 02 40 00 75 96)
-  Parc à vélos

L'information des riverains et des usagers

Le réaménagement de la gare de Saint-Nazaire est un projet attendu par l'ensemble de ses usagers et de la population de Saint-Nazaire. L'importance et la durée des travaux impliquent que chacun puisse être informé des différentes phases du chantier et de leur impact. L'ensemble des partenaires a donc prévu un plan de communication sur l'ensemble de la période. Des informations ont été diffusées sur les supports de la ville et de l'agglomération de Saint-Nazaire, des tracts ont déjà été distribués et des panneaux d'information implantés et continueront de l'être dans les mois qui viennent. À venir : des flyers, des vidéos, des totems seront diffusés en fonction des différentes phases du chantier.

Sa garer pendant les travaux : en collaboration avec la Carene, la Stran propose, aux détenteurs d'un abonnement mixte SNCF/Stran, un badge gratuit pour stationner sur le parking Sernam (160 places). Informations sur stran.fr ou à l'espace mobilité de la Stran.

Bon plan pour rejoindre la gare : le bus ou à vélo !

11 lignes de bus desservant la station "Gare SNCF" (pôle d'échanges multimodal)

- * héliYce, fonctionnant de 5h40 à 22h50
- * lignes urbaines STRAN (U1, U2 et U3)
- * lignes périurbaines Ty'Bus (T2, T3, T4 et T5)
- * lignes interurbaines Lila et Lila presqueîle (L2, T5 et 17)

Abri vélos à accès contrôlé : badges disponibles auprès de la STRAN.

VeLYceo, location longue durée de vélos à assistance électrique.

Plus d'infos : Allo Stran : 0240007575.



RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir votre carte d'abonnement
voiture ou vélo ou pour toute demande
de renseignements :

INFO Ypare
02 4000 75 96

Espace
Mobilité

Stran Ypare

6, place Pierre Sémard 44600 Saint-Nazaire,
ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45,
le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
www.stran.fr

Allo Stran : 02 40 00 75 75



Pour se déplacer en région Pays de la Loire, destineo.fr !

L'espace intérieur de la gare refait à neuf

Le hall voyageurs va être agrandi et réaménagé afin de le rendre plus accueillant, plus confortable et qu'il rende plus de services :

- ✓ Réfection des murs, sols, éclairages et plafond
- ✓ Création d'un nouvel espace d'attente confortable et connecté
- ✓ Installation d'un bureau Accueil/Information
- ✓ Agencement de nouveaux équipements d'information voyageurs (écrans, vidéo-protection et signalétique)
- ✓ Mise en place d'une borne interactive et un totem dédié au Plan de Transport Adapté (PTA)

La mise aux normes PMR du bâtiment voyageurs

- ✓ Révision de l'ensemble de la signalétique pour une meilleure visibilité et le respect des règles de la législation accessibilité handicap.
- ✓ Pose de la vitrophanie sur les parois vitrées, de façon à éviter les heurts sur les surfaces des personnes malvoyantes.
- ✓ Mise en place de bandes de guidages podotactiles et d'éveil de vigilance pour aider les personnes malvoyantes à se déplacer librement et pour les prévenir d'un danger.
- ✓ Remplacement du système de sonorisation pour une meilleure diffusion de l'information.
- ✓ Installation de boucles à induction afin d'accompagner les personnes handicapées auditives pour les aider à entendre et comprendre sans être gênées par le bruit ambiant ou la distance.

Des travaux d'aménagement déjà réalisés depuis 2014

Réaménagement de tout l'espace de vente pour le rendre plus spacieux, plus fluide en termes de déplacement et plus accueillant avec des installations améliorant le confort.

Transformation des toilettes pour la mise en conformité des normes PMR : une signalétique adaptée, des espaces libres et des équipements accessibles.

Création d'un combi-store « Le Relay » avec une offre adaptée aux besoins des clients.



Vue intérieure – accueil attente confortable - Bureau d'étude AREP

L'extérieur de la gare réhabilité

Elément remarquable du patrimoine de la reconstruction, le bâtiment de la gare fera peau neuve au travers d'une opération complète de ravalement. L'extérieur du bâtiment, le long du boulevard Willy-Brandt, va changer de visage : le mur de soutènement bénéficiera d'un habillage spécifique. Enfin, le platelage bois du parvis de la gare sera remplacé par un autre matériau.

- ✓ Changement des menuiseries extérieures ou remises en peinture
- ✓ Remplacement de l'horloge monumentale
- ✓ Travaux de reprises d'étanchéité des façades et de ravalement complet
- ✓ Mise en place des portes automatiques supplémentaires en façade sud.
- ✓ Sur le parvis Sud : remplacement du platelage bois du parvis par un nouveau dallage sur toute la longueur du bâtiment-voyageurs.
- ✓ Sur les quais : remise aux normes de la signalétique, installation de nouveaux écrans d'information et du mobilier rénové (bancs, poubelles)
- ✓ Dans la passerelle : mise aux normes de la signalétique, installation de nouveaux écrans, caméras de vidéosurveillance et haut-parleurs.



Vue Sud - Cabinet Seura

Priorité à l'accessibilité pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite (PMR)

Concernant l'accès à la gare depuis l'espace public, le projet prévoit :

- La reconstruction de l'escalier extérieur Sud pour mise aux normes ;
- Le remplacement complet de l'ascenseur Sud pour un équipement accessible ;
- L'amélioration du fonctionnement du dépose-minute Sud ;
- Le remplacement de la passerelle Sud pour élargissement et attrait de l'espace public ;
- La construction des ouvrages de stationnements et de liaisons verticales au Nord.

Concernant l'accès aux quais depuis le hall et la passerelle :

- L'installation sur chaque quai d'un ascenseur dans un "vestibule" permettant une liaison couverte entre la passerelle et la rampe d'accès.
- La mise aux normes des deux escaliers fixes sur chaque quai ;
- Le remplacement des escaliers mécaniques par des rampes couvertes.

L'Etat a participé au financement de cette mise en accessibilité des quais pour les PMR (personnes à mobilité réduite).

Un accès direct par le nord

La passerelle au-dessus des voies sera rénovée et prolongée pour permettre aux voyageurs d'accéder également à la gare depuis le parking gare.

Un escalier fixe et un ascenseur donneront une nouvelle possibilité d'accès à la gare pour tous les usagers. En lien avec le parking gare nord qui sera définitivement aménagé dans le cadre de l'opération, un espace de parvis paysagé sera également aménagé au pied de ce nouvel accès avec les fonctions de dépose-minute et de stationnement pour les 2 roues dans une optique d'intermodalité.

Des parcours sécurisés et plus lisibles

Quel que soit le moyen de locomotion, le confort de chaque passager commence par des espaces d'accueils adaptés aux usages. Les automobilistes disposeront ainsi d'un parking conservé au nord (334 places), et étoffé de quatorze places dépose-minute.

Dix places de ce type seront aussi réaménagées le long du boulevard Willy-Brandt et cinq places de stationnements courtes durées dimensionnées pour l'accueil des personnes à mobilité réduite. Les deux-roues arrivant du centre-ville, des abords nazairiens ou de l'itinéraire *La Loire à vélo* bénéficieront de liaisons douces, de rampes d'accès, d'abris et de porte-vélos de part et d'autre de la gare. Enfin, l'accent sera mis sur la lisibilité et la sécurisation des parcours pour permettre à tous les modes de transport une cohabitation facile et harmonieuse.



Parvis Nord - Cabinet Seura

Une maîtrise d'œuvre confiée au Cabinet Seura Architectes

La procédure de consultation de concepteurs a permis à la CARENE et la Ville de Saint-Nazaire de retenir l'équipe de maîtrise d'œuvre constituée autour du cabinet SEURA. Outre les compétences d'urbaniste et d'architecte apportées par le mandataire, cette équipe comprend un paysagiste (Atelier ROBERTA), un bureau d'étude structure (EVP ingénierie), un bureau d'étude infrastructure, hydraulique et environnement (SCE), un économiste de la construction (VPEAS) et un concepteur lumière (NOCTILUCA).

SEURA architectes revendique une valeur reconnue sur les projets « d'infra-architecture » mêlant les compétences en matière d'architecture, d'infrastructure, d'espaces publics et de paysage qui répond aux enjeux du projet de la gare de Saint Nazaire.

La démarche de conception participative convenue entre le maître d'ouvrage et son équipe de maîtrise d'œuvre a permis d'aboutir à un projet conforme aux principes de sobriété et d'élégance souhaités.

L'agence s'est d'ailleurs vue confier une mission d'assistance à maîtrise d'œuvre par SNCF Réseau afin d'assurer la cohérence et la continuité d'un concept architectural global, y compris sur les ouvrages de franchissement des voies ferrées et d'accès aux quais.

A propos d'Arep

Bureau d'études pluridisciplinaires, AREP est un acteur clé de la transformation de la ville.

Créé en 1997 au sein du groupe SNCF par Jean-Marie Duthilleul et Etienne Tricaud, architectes et ingénieurs, le groupe AREP conçoit les espaces fréquentés par les foules à toutes les échelles, du grand territoire métropolitain à celle du mobilier public, du bâtiment à celle du quartier de ville.

L'activité d'AREP repose sur une capacité reconnue de conception et réalisation des lieux du mouvement accueillant des usages complexes en milieu urbain dense avec de forts enjeux techniques et patrimoniaux que constituent aujourd'hui les gares multimodales.

Fort de ce savoir-faire, AREP peut aborder efficacement d'autres programmes recevant du public. Avec une équipe de 900 personnes, comprenant plus de 30 nationalités et constituée d'architectes, d'urbanistes, de designers, d'ingénieurs, d'économistes, de programmistes et de conducteurs d'opérations..., AREP développe ses savoir-faire dans tous les domaines de la ville et du bâtiment : pôles d'échanges et gares ferroviaires, équipements et espaces publics, bureaux, hôtellerie et logements, centres commerciaux, bâtiments techniques.

Lieu de recherche permanente sur les espaces de la ville en mouvement, AREP accompagne nos contemporains dans leur vie quotidienne et crée des espaces adaptés à leurs besoins en France comme dans de nombreux pays à travers le monde.

Etienne Tricaud, président du groupe AREP

A propos de la Région des Pays de la Loire

La Région mène une politique de transports régionaux axée sur l'accessibilité, des conditions tarifaires intéressantes pour tous, et elle encourage l'intermodalité à travers ses 23 pôles d'échanges multimodaux. Dans ce contexte elle a financé à hauteur de 24,7 % le PEM de Saint-Nazaire. Le territoire régional est confronté à des défis majeurs : éloignement et enclavement, disparition d'activités économiques, inégalités d'accès aux nouvelles technologies ou même à la formation... Des défis d'avenir dont la Région doit se saisir, aux côtés de l'ensemble des acteurs locaux.



Cabinet Seura

Calendrier du projet	
Procédures marchés de travaux	Décembre 2016 à Mars 2017
Travaux Ville / CARENE / SNCF Réseau et Gares & Connexions sur quai n°3	2 ^{ème} trimestre 2017 à été 2018
Mise en service partielle (quai n°3)	Mars 2018
Travaux SNCF Réseau sur quai n°2	2 ^{ème} trimestre 2018 à fin 2018
Mise en service complète	Début 2019

Budget

Côté financier, un budget de 18,9 M€ est mobilisé par la CARENE (31%), la Région des Pays de la Loire (25%), l'Etat (11,5%), le Département de Loire-Atlantique (9%), FEDER (8%), la Ville de Saint-Nazaire (6,5%), SNCF Réseau (6,5%) et SNCF-Gares & Connexions (2,5%).

Afin de parfaire la qualité urbaine du projet, la Carene a intégré certains aménagements estimés à 3,5 M€, inclus dans le projet global.

Les travaux préparatoires sur les quais

Les travaux préparatoires sur les voies ont déjà été engagés par SNCF Réseau au cours du mois de mars 2017. Ces travaux portent sur les équipements caténaires et de signalisation des voies. Les travaux d'aménagement des espaces publics au Nord démarrent concrètement à compter du 15 mai 2017. Des campagnes et mesures d'information seront mises en œuvre tout au long du chantier afin d'accompagner l'adaptation des parcours et accès aux différentes étapes.

Un projet issu d'une concertation large et active

Durant trois mois, du 19 juin au 18 septembre 2014, la CARENE Saint-Nazaire agglomération, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, la Ville de Saint-Nazaire et SNCF (Réseau et Gares & Connexions), ont organisé une large concertation sur le projet de modernisation et d'extension de la gare de Saint-Nazaire. Afin de recueillir l'avis de toutes et tous sur un projet très attendu, qui concerne non seulement les habitants de l'agglomération mais également les usagers quotidiens du TGV ou du TER, la concertation a été la plus large possible. Bilan : la satisfaction des habitants qui confirme la cohérence du programme.

Un dispositif de concertation important

Au-delà de la réunion publique du 3 juillet 2014, chacun a pu s'informer et participer durant toute la période de la concertation, grâce à de la documentation, aux sites internet (www.agglo-carene.fr, www.gares-sncf.com, www.sncf-reseau.fr/paysdelaloire), aux panneaux d'information et aux registres mis à disposition. Une carte T a été fournie avec les dépliants d'information, un registre numérique a été mis en ligne sur le site de la CARENE, et des réunions spécifiques ont été également mises en place avec les associations représentant les Personnes à mobilité réduite ou les usagers.

Une participation active

Plus de 700 contributions ont été enregistrées, démontrant que l'avenir de la gare est un sujet qui intéresse vivement les habitants de l'agglomération. Ce projet, présenté volontairement au stade des études préliminaires et donc avant que toutes les options d'aménagement ne soient arrêtées, recueille une grande adhésion et une attente forte de la part des usagers. Les avis sont majoritairement favorables sur le projet. Quelques avis réservés ont été exprimés, sans réfuter le bien fondé du projet, mais pour proposer une vision différente sur le contenu des travaux à entreprendre. De nombreux sujets ont été abordés et débattus dont : l'accessibilité des voyageurs, qui concerne plus de la moitié des mentions ; l'accès à la gare ; l'image de la gare et/ ou du quartier, de la ville ; les questions de tranquillité publique ; le calendrier de réalisation du projet ; les commerces et services en gare.

Un projet conforté

Fort de ce retour positif, les maîtres d'ouvrage ont poursuivi et finalisé leurs études en conservant les grandes priorités qu'ils se sont données : garantir une accessibilité à tous, améliorer l'accueil et le confort en gare (commerces, informations voyageurs, signalétiques...), et enfin ouvrir un accès au Nord, côté Trignac. Une attention toute particulière est portée aux grandes préoccupations qui ont été exprimées : assurer l'accès à la gare pour les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les familles avec enfants..., développer l'intermodalité, avec notamment l'amélioration de l'accès à la gare pour les voitures et les modes de déplacement doux (vélos, rollers, piétons, trottinettes).

Une nouvelle « porte d'agglomération » à Saint-Nazaire

L'arrivée du TGV dans les années 90 à Saint-Nazaire a impulsé la structuration d'un pôle tertiaire dont les deux immeubles de « Météor » sont l'expression la plus visible. L'offre de mobilité – bus à haut niveau de service, structuration des lignes de transport à commun – a fait l'objet de plusieurs développements dont la structuration d'un pôle d'échange multimodal, la création d'un nouveau pont au-dessus des voies ferrées, et un programme d'aménagement d'espaces publics conséquent.

L'affirmation d'une nouvelle « porte d'agglomération » à Saint-Nazaire se poursuit aujourd'hui, dans le sillage de la gare et dans la révélation de ce carrefour entre le centre-ville, le port industriel, et les marais de Brière :

- ✓ **La modernisation et l'agrandissement de la gare** : ré-adressage et valorisation du bâti, recomposition intérieure, extension et accessibilité au nord, nouveau parking, gare routière...
- ✓ **Le développement de l'offre de mobilité douce**, par la mise en service d'une offre de location de vélos longue durée (création d'une boutique Vélo, mise en service d'un parc de vélos dont déjà 400 avec assistance électrique...).
- ✓ **La requalification paysagère de l'ensemble du linéaire routier d'entrée de ville en boulevard urbain** (renforcement du végétal, développement du site propre du bus à haut niveau de service, et clarification des circulations) ainsi que des reprises d'espaces publics sur le pôle d'échanges.
- ✓ **La programmation de nouvelles opérations immobilières** : à la fois pour le renforcement de l'offre tertiaire, accompagnée par un programme hôtelier, mais également pour des programmes de logements en prise avec le grand paysage, vues ouvertes tant sur les chantiers de l'Atlantique que sur le paysage de marais estuariens.



Annexe

Les périmètres de maîtrise d'ouvrage

✓ Secteur NORD

Maîtrise d'ouvrage CARENE

Création d'un bloc de liaison verticale au Nord de la gare assurant la connexion avec la prolongation de la passerelle d'accès aux quais construite par SNCF Réseau

Construction d'un espace couvert abritant des liaisons verticales (un escalier fixe, un ascenseur).
Plateforme de raccordement des circulations verticales (rampes, escaliers, ascenseurs) avec la passerelle d'accès aux quais (passerelle SNCF Réseau).

Aménagement d'un parvis au Nord de la gare

Création d'un parvis Nord entre les stationnements et le bloc des circulations verticales intégrant les différents usages modaux (déposes-minutes, local vélo sécurisé de 30 places environ)

Aménagement de la rue Matisse

Restructuration de la rue Matisse en portant une grande attention sur le traitement des circulations douces sur cette voie

Aménagements sur le domaine ferroviaire afin de ne pas perturber les espaces naturels limitrophes
Traitement du carrefour d'entrée du parking Nord avec création d'un arrêt de bus

Création d'une voirie sous le pont de la Matte assurant la liaison inter-quartier entre Prézégat et Herbins

L'aménagement de cette voirie se fera de manière évolutive. À ce stade, seule une liaison en mode doux (piétons, vélos...) entre Prézégat et Herbins est envisagée.

Finalisation de l'aménagement du parking Nord de la gare réalisé actuellement en phase provisoire

Finaliser les aménagements de surface (revêtement - paysage - mobiliers...) d'une aire de stationnement d'environ 350 places pour véhicules légers. Cette intervention se fera dans le respect du dossier loi sur l'eau et de la notice d'incidence Natura 2000 afférents à cet ouvrage.

Organiser les entrées et sorties du parking sur la rue Matisse,

Intégrer et renforcer la circulation piétonne entre le quartier de Prézégat (rue Matisse) et le boulevard de l'Atlantique,

Aménager des accès piétons depuis le parking vers le boulevard de l'Atlantique,

Créer les équipements de gestion de parking en enclos réglementé,

Aménager le talus situé le long du boulevard de l'Atlantique,

Maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau

Création d'une liaison par l'adaptation et le prolongement vers le Nord de la passerelle d'accès aux quais (traversée de la gare Nord-Sud)

Prolongation de la passerelle existante, afin de desservir le nouveau parking et ses aménagements au Nord.

Rénovation intérieure et extérieure de la passerelle existante.

Mise en accessibilité aux quais

Mise en accessibilité PMR de la passerelle existante, des quais et équipements des quais. Mise en œuvre d'ascenseurs sur les quais avec la reprise des trémies d'escaliers. Création de rampes couvertes d'accès aux quais à l'Ouest, ainsi que la couverture des quais jusqu'au bout des rampes. Rehaussement des quais, le cas échéant. Reprise de l'éclairage, des revêtements et équipements des quais.

✓ Secteur SUD

Maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions

Restructuration intérieur du bâtiment-voyageur et réaménagement extérieur

A l'intérieur, Gares & Connexions procédera à de gros travaux de réaménagement des locaux afin d'améliorer le confort des voyageurs. L'espace d'accueil sera entièrement réaménagé et de nouveaux équipements d'information seront installés dans le hall.

Tous les aménagements répondront strictement aux normes tous handicaps des locaux accessibles au public.

A l'extérieur, toutes les façades du bâtiment voyageur seront rénovées. Un ravalement complet sera réalisé et les menuiseries seront remplacées ou remises en peinture.

Le platelage bois du parvis sud sera remplacé, la signalétique sera remise aux normes sur les quais et dans la passerelle, le mobilier sera entièrement rénové et les systèmes d'information et de sécurisation adaptés seront déployés.

Maîtrise d'ouvrage Ville de Saint-Nazaire

Démolition et reconstruction d'un escalier extérieur aux normes de sécurité

Redimensionnement de l'escalier pour mise en conformité réglementaire et amélioration du confort d'usage.

Dépose de l'ascenseur existant et construction d'un ascenseur aux normes PMR

Construction d'un nouvel ascenseur PMR de 800 Kg (environ 2,4m x 2,4m) conforme aux recommandations d'équipement de gare

Reprise de l'habillage du mur de soutènement y compris sous le pont

Valorisation du mur de soutènement pour une meilleure perception de l'entrée à la gare depuis le Boulevard W.Brandt.

Mise aux normes du domaine public par le réaménagement d'une section du Boulevard Willy Brandt au droit de la gare

Restructuration de la dépose-minute, du stationnement de courte durée et des places PMR
Réaménagement partiel du Boulevard Willy Brandt et ses accessoires afin de sécuriser les cheminements piétons.

Maîtrise d'ouvrage CARENE

Réaménagement de l'espace public à l'Est du bâtiment-voyageur

Reprise revêtement de parvis au droit du bâtiment-voyageur jusqu'au Boulevard de l'Atlantique et requalification de l'espace public afin de rendre davantage visible cette entrée à la gare.

Remplacement de la passerelle Willy Brandt

Remplacement et élargissement de la passerelle existante pour amélioration des flux piétons en entrée et sortie de gare et amélioration de sa perception depuis l'espace public

Contacts presse

La CARENE et la Ville de Saint-Nazaire : Mickaël Fairand / fairandm@mairie-saintnazaire.fr / 06 10 18 77 23

La Région des Pays de la Loire : Séverine Rannou - 06 48 28 02 56 – severine.rannou@paysdelaloire.fr

Le Département de Loire-Atlantique : Gweltas Morice - 02 40 99 16 68 – gweltas.morice@loire-atlantique.fr

SNCF Réseau : Véronique Poiron - 06 86 30 37 71 - veronique.poiron@reseau.sncf.fr

SNCF Gares & Connexions : Julien Moinard / julien.moinard@sncf.fr / 06 34 21 05 74